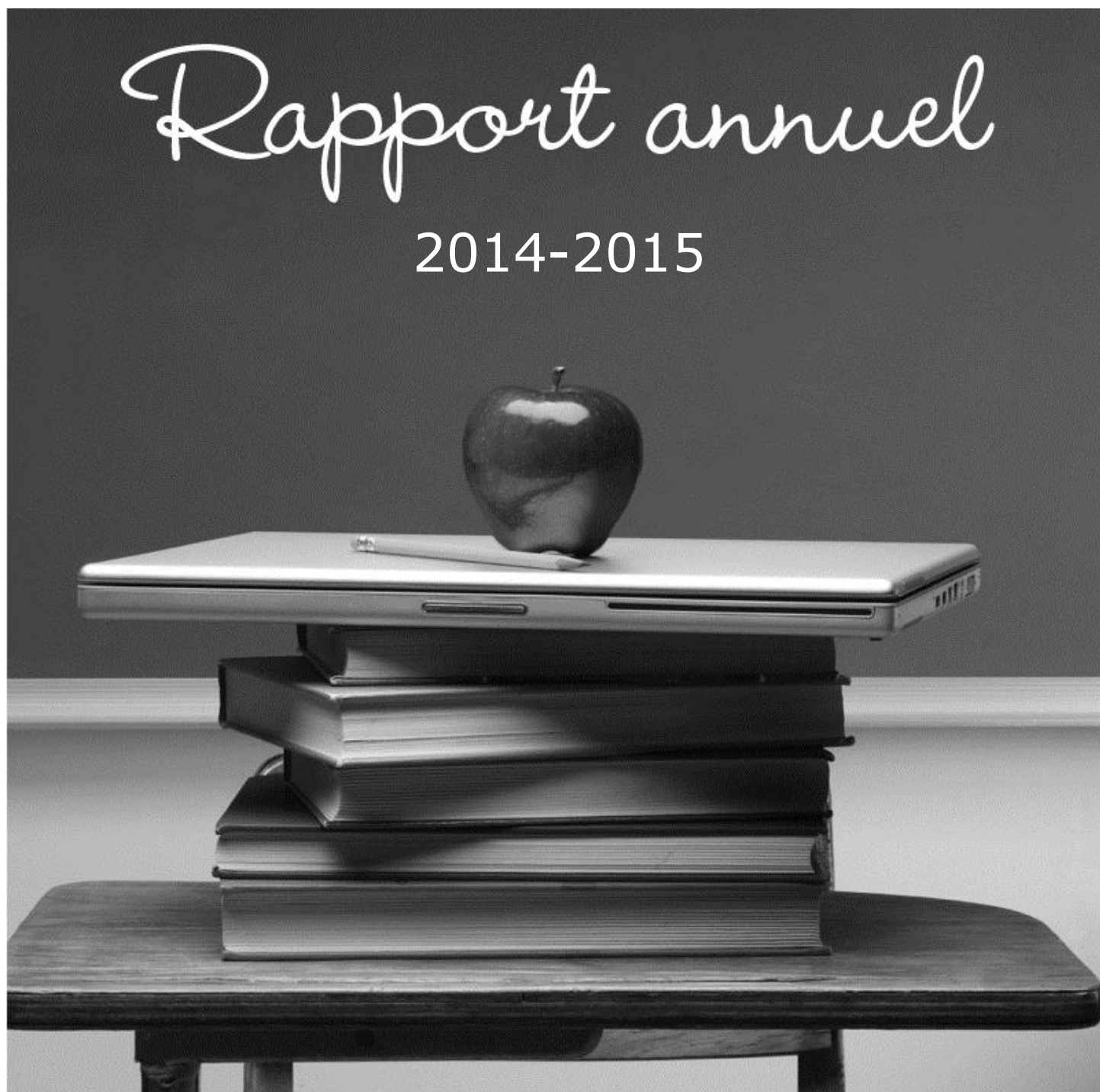




# Rapport annuel

2014-2015





## Conseil d'établissement

### Rapport annuel du conseil d'établissement 2014-2015

#### Membres du conseil d'établissement

- Monsieur Jonathan Chalifoux
- Monsieur Christian Gagnon
- Madame Caroline Gendron
- Monsieur Grégoire Guy
- Madame Marie-Pier Fontaine, enseignante
- Madame Katherine Girard, enseignante
- Madame Julie Pronovost, personnel de soutien
- Madame Martine Lizotte, technicienne service de garde

#### Mot du président

À titre de président du conseil d'établissement, je tiens à souligner la participation et l'implication des membres du conseil lors de la tenue des séances. Durant cette année, nous avons poursuivi les discussions amorcées en 2014-2015 afin d'améliorer le milieu de vie et le cadre scolaire des élèves de l'école Georges-Étienne-Cartier.

Les dossiers suivants ont fait l'objet de résolution :

- Approbation du temps alloué à chaque matière;
- Adoption du budget annuel;
- Adoption document « principes d'encadrement relatifs aux frais chargés aux parents »;
- Approbation du document « Charte du bien-être »;
- Approbation des activités éducatives et complémentaires;
- Approbation de demandes de fonds dans le programme de fonds à destination spéciale (aménagement de la bibliothèque, conférencier sur la persévérance, activités thématiques);
- Approbation du contrat avec le fournisseur pour les photos scolaires;
- Approbation des Règles de régie interne du service de garde;
- Discussions sur Plan de lutte à l'intimidation (à approuver à l'automne);
- Approbation du bulletin électronique;
- Discussion sur le dossier de l'aide aux devoirs;
- Discussion sur l'organisation de campagnes de financement;
- Discussion sur l'évolution de la clientèle scolaire et les impacts;
- Discussion sur un projet de mur d'escalade dans le gymnase;
- Approbation du transfert budgétaire en provenance du SDG;

Le conseil d'établissement est un lieu privilégié pour les parents qui désirent échanger et se concerter afin d'offrir la meilleure éducation possible à tous les élèves de l'école Georges-Étienne-Cartier.

Afin d'augmenter notre visibilité auprès de vous parents, nous devons poser les actions qui sauront susciter votre intérêt à participer selon vos disponibilités à la vie de l'école. Nous souhaitons être les parents, membres du conseil d'établissement qui représenteront de façon significative la réalité vécue de tous les élèves de l'école Georges-Étienne-Cartier.

Respectueusement,

Monsieur Jonathan Chalifoux  
Président du conseil d'établissement



## Mot de la directrice

Chères lectrices,  
Chers lecteurs,

Je suis très heureux de vous présenter le rapport annuel 2014-2015. Cette première année scolaire avec vous m'a permis de découvrir un nouveau milieu stimulant et d'y amener mon expertise. Tout en continuant ce qui a été amorcé par la direction précédente pour la mise en place des moyens ciblés afin d'atteindre les objectifs inscrits dans la convention de gestion et de réussite, j'ai travaillé avec l'équipe pour utiliser de nouvelles pratiques validées par la recherche.

Ce rapport se veut le reflet du vécu et des réalisations de notre communauté éducative. Même s'il ne peut représenter tous les efforts et le dévouement que notre équipe a déployés cette année, il retrace les grandes lignes d'une année scolaire remplie de belles réalisations et de succès.

Je terminerai en remerciant les parents qui ont été d'une collaboration exceptionnelle avec l'équipe-école pour la réussite de leur enfant. Cette collaboration est une priorité dans ma façon de fonctionner et les parents ont bien répondu grâce aux différents projets organisés à l'école.

Bonne lecture!

Christian Descôteaux  
Directeur



## Profil de l'école et des services

L'établissement scolaire Georges-Étienne-Cartier est situé dans la municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu. Il accueillait, en 2014-2015, 131 élèves répartis en 8 groupes.

### EFFECTIFS 2014-2015

- 2 enseignantes au préscolaire
- 6 enseignantes au primaire
- 4 spécialistes (anglais, musique, éducation physique et art dramatique)
- 1 orthopédagogue (60% qui a été augmenté à 80% à partir du 23 janvier 2015)
- 1 secrétaire
- 2 surveillantes du midi
- 1 technicienne en service de garde
- 2 éducatrices en service de garde

### Plus les services de :

- AVSEC (animation de vie spirituelle et communautaire)
- Psychologie (20%) (absente à partir du début décembre 2014)
- Psychoéducation (25%)
- Tech. en édu. spéc. (12.5 hrs / sem.)
- orthophonie
- infirmière et intervenante sociale du C.L.S.C.

Cette année, l'école a procédé à un ajout de service en orthopédagogie (5% de plus) afin de soutenir les élèves en difficultés d'apprentissage. Cet ajout de service a été rendu possible grâce au budget de fonctionnement de l'école ainsi qu'aux allocations du MELS pour soutenir les élèves HDAA et les élèves à risque.

## SERVICE DE GARDE

### EFFECTIFS 2014-2015

- Fréquentation régulière : 54 enfants
- Fréquentation sporadique : 3 enfants
- Dîneurs : 65 enfants

Malgré un changement complet de l'équipe du service de garde, les éducatrices et les surveillantes ont assumé l'animation des activités et l'encadrement des élèves. Cette année de transition a tout de même permis de réaliser des activités très enrichissantes pour nos élèves.



## Bilan de mise en œuvre

Dans sa mission d'instruire les élèves, notre plan de réussite et notre convention de gestion et de réussite éducative (CGRÉ) prévoient la mise en place de moyens afin de maximiser les capacités des élèves à lire, à écrire et à résoudre des problèmes mathématiques. Pour l'année 2014-2015, l'analyse des taux de réussite nous permet de faire le portrait des résultats obtenus. Toutefois, il est important de préciser que les variations statistiques occasionnées par le petit échantillonnage peuvent altérer l'interprétation des résultats. Veuillez considérer les notes explicatives (bilan, évaluation) inscrites en conclusion de chacun des objectifs.

### Informations sur la notion de « taux de réussite des élèves » :

- Le taux de réussite correspond au nombre d'élèves de la classe ayant un résultat de 60% et plus dans la compétence évaluée.
- Statistiquement, il peut varier significativement dans une classe composée d'un petit nombre d'élèves. En effet, chaque élève qui échoue dans une classe de 15 élèves influence davantage le taux de réussite.

De plus, il est important de préciser que les moyens du plan de réussite et ceux inscrits dans la convention de gestion et de réussite éducative (CGRÉ) étaient les mêmes. Ils découlent tous de la planification stratégique de la Commission scolaire des Patriotes.



## Bilan de mise en œuvre

### Plan de réussite et CGRÉ

**Objectif :** Augmenter le taux de réussite en **LECTURE**.

**Cible :**

**D'ici juin 2015, atteindre le ratio de 75% des élèves qui auront un résultat supérieur à 70%, au sommaire, en lecture.**

#### Moyens mis en place :

- Réaliser les SAÉ en lecture selon la macroplanification établie.
- Enseigner les stratégies explicites en lecture à l'aide du référentiel commun.
- Développer la fluidité en lecture chez nos élèves de la 2<sup>e</sup> à la 4<sup>e</sup> année.
- Enseigner, pour les élèves de 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année, avec des stratégies validées (ADEL).
- Améliorer l'accès, pour les élèves, à des livres à leur niveau et selon leurs intérêts.

#### Résultats obtenus :

80.4% des élèves ont obtenu un résultat égal ou supérieur à 70 %. Concrètement, cela représente 86 élèves sur 107 qui ont 70 % et plus.

Il s'agit d'une augmentation de 8% par rapport à l'an dernier (**72% (71/98)**).

Je crois que l'ajout en orthopédagogie et de l'enseignement-ressource pour la 2<sup>e</sup> partie de l'année jouent pour beaucoup dans cette réussite.

#### Analyse, recommandations et ajustements proposés :

Selon moi, un fait marquant est l'utilisation des pratiques validées ADEL qui sont conçues pour détecter les difficultés et mettre l'accent sur les bons éléments.

Dans notre analyse, nous constatons qu'il y a 3 élèves qui ont terminé l'année avec un échec au sommaire pour cette compétence (< de 60%).

Pour ce qui est de l'analyse des résultats aux épreuves de la CSP et du MEESR, nos élèves performent généralement sous les moyennes des autres élèves de la CSP mais se comparent avantageusement au niveau des taux de réussite.

|                  |            |                                 |
|------------------|------------|---------------------------------|
| - 2 <sup>e</sup> | Moyennes : | 85.5 % CSP et 80% GEC           |
|                  | Réussite : | 96.93% CSP et 93.3% GEC (1/15)  |
| - 4 <sup>e</sup> | Moyennes : | 82.19 % CSP et 83.63% GEC       |
|                  | Réussite : | 93.47% CSP et 93.75% GEC (1/16) |
| - 6 <sup>e</sup> | Moyennes : | 74.92% CSP et 69.73% GEC        |
|                  | Réussite : | 86.84% CSP et 90.91% GEC (1/11) |

L'échantillonnage est toujours un élément à considérer.



## Bilan de mise en oeuvre

### Plan de réussite et CGRÉ

|                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Objectif :</b> Augmenter le taux de réussite en ÉCRITURE                                                                                                                                                                                                          | <b>Cible :</b><br><b>D'ici juin 2015, atteindre le ratio de 75% des élèves qui auront un résultat supérieur à 70%, au sommaire, en écriture.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| <b>Moyens mis en place:</b> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Réaliser les SAÉ en écriture selon la macroplanification établie</li><li>▪ Enseigner et appliquer les règles du code d'autocorrection (référentiel commun).</li></ul>                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>Résultats obtenus :</b> <p>81.3% des élèves ont obtenu un résultat supérieur à 70 %. Concrètement, cela représente 87 élèves sur 107 qui ont 70 % et plus.</p> <p>La cible est atteinte et le résultat dépasse celui de 2013-2014 de 7% (<b>74% (73/98)</b>).</p> | <b>Analyse, recommandations et ajustements proposés :</b> <p>Dans notre analyse, nous constatons qu'il y a 2 élèves qui ont terminé l'année avec un échec au sommaire pour cette compétence (&lt; de 60%).</p> <p>Pour ce qui est de l'analyse des résultats aux épreuves du MEESR, nos élèves performant généralement sous les moyennes des autres élèves de la CSP mais se comparent avantageusement au niveau des taux de réussite.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- 4<sup>e</sup> Moyennes : 75.9 % CSP et 74.75% GEC<br/>Réussite : 89.7% CSP et 93.75% GEC (1/16)</li><li>- 6<sup>e</sup> Moyennes : 78.46% CSP et 71.27% GEC<br/>Réussite : 94.35% CSP et 90.91% GEC (1/11)</li></ul> <p>L'échantillonnage est toujours un élément à considérer.</p> |



## Bilan de mise en œuvre

### Plan de réussite et CGRÉ

**Objectif :** Augmenter le taux de réussite en mathématique :  
**RÉSOUTRE UNE SITUATION DE PROBLÈME**

**Cible :**

**D'ici juin 2015, atteindre le ratio à 75% des élèves qui auront un résultat supérieur à 70%, au sommaire, dans la compétence « Résoudre une situation-problème ».**

**Moyens mis en place :**

- Réaliser les SAÉ en mathématique selon la macroplanification établie.
- Utiliser une démarche commune qui soutient les élèves en résolution de problèmes.
- Travailler les adaptations permises pour les évaluations.

**Résultats obtenus :**

84.1% des élèves ont obtenu un résultat supérieur à 70%. Concrètement, cela représente 90 élèves sur 107 qui ont 70 % et plus.

La cible est atteinte et le résultat dépasse celui de 2013-2014 de 14%. **(70% (69/98)).**

**Analyse, recommandations et ajustements proposés :**

Dans notre analyse, nous constatons qu'il y a 4 élèves qui ont terminé l'année avec un échec au sommaire pour cette compétence (< de 60%).

Pour ce qui est de l'analyse des résultats aux épreuves du MEESR, nos élèves performant généralement sous les moyennes des autres élèves de la CSP mais se comparent avantageusement au niveau des taux de réussite.

- 6<sup>e</sup> Moyennes : 83.56% CSP et 78.91% GEC  
Réussite : 90.86% CSP et 100% GEC (0/11)

L'échantillonnage est toujours un élément à considérer.



## Décisions budgétaires

Voici la liste des décisions budgétaires les plus significatives réalisées au cours de l'année scolaire 2014-2015 :

- Ajout de service en orthopédagogie.
- Ajout de temps pour un enseignant-ressource (travail pédagogique).
- L'achat de volumes à la bibliothèque et pour les classes.
- Achat de livres dans le but de mettre en place le dispositif des cercles de lecture.
- Achat de nouveaux jeux au service de garde.
- Achat de nouveaux jeux pour les classes du préscolaire.
- Achat de matériel sportif pour chaque groupe.
- Achat de matériel pour les mesures d'appui.
- Aménagement de la bibliothèque.
- Début d'un plan quinquennal pour rafraîchir l'école (travaux, peinture).
- Début d'un projet d'aménagement de la cour extérieure.

### Liste des projets particuliers et bons coups...

- Conseil des élèves.
- Collaboration à divers projets avec la municipalité (bibliothèque municipale, jour de l'arbre, visite des aînés à halloween, fête du drapeau, etc).
- Une multitude d'activités d'appartenance (Kermesse, halloween, déjeuner de Noël, défis du mois, semaine de la persévérance, etc.).
- Jour des finissants.
- Activité de fin d'année en collaboration avec l'école des-Trois-Temps.